ECOLE MATERNELLE DU GRETAY

35310 MORDELLES

**CONSEIL D’ECOLE DU JEUDI 28 FEVRIER 2019**

Personnes présentes :

* Représentant des parents d’élèves : Mmes Banquetel, Davoust, Caillat,Lefeuvre et M Douet
* Enseignantes : Mmes Le Goc, Ruban, Huby et Houdayer
* Représentante ATSEM : Mme Becdelièvre
* Conseillères municipales chargées des affaires scolaires : Mmes Ledoaré et Clément

Personne excusée :

* Inspecteur de l’Education Nationale : M. Nizan

**Validation du PV du dernier conseil d’école**

Le procès verbal a été validé à l’unanimité.

**Effectifs**

L’effectif total est de 89 élèves (7 TPS, 24 PS, 25 MS et 33 GS) répartis sur 4 classes :

* 7 TPS/ 17 PS
* 7 PS / 14 MS
* 11 MS/9GS
* 24 GS

Prévision d’effectif :

5 TPS, 31 PS, 25 MS, 24 GS soit 85 élèves annoncés

Le DSDEN (inspecteur académique) n’a pris en compte que 76 élèves. Il a donc été annoncé une fermeture de classe. L’école maternelle de La Chesnaye risque aussi de fermer une classe pour passer à 2.

La municipalité et les directrices sont en réflexion pour créer une zone tampon dans la carte scolaire qui permettrait un équilibrage entre les deux groupes scolaires selon les effectifs.

Les parents élus se demandent pourquoi il n’y a pas d’enfants en bas âge à arriver sur Mordelles. Mme Clément explique que, sur les nouveaux projets de construction, des critères favorisant les familles avec de jeunes enfants sont mis en place. Les parents élus pensent que le fait que le centre de loisirs soit situé sur la commune de Bréal est pénalisant. C’est ce que leur font remonter plusieurs familles. La distance, le manque de place et la réputation du centre de loisirs sont selon eux un handicap. Mme Clément va proposer au centre de loisirs de davantage communiquer (peut-être en tenant un stand à la fête de l’école ou au forum des associations) car certaines familles ne se sentent pas légitimes pour aller questionner sur place. Les parents élus demandent si une antenne n’est pas envisageable à Mordelles.

Concernant les questions des familles, les parents élus comptent faire passer une enquête dans les deux groupes scolaires. Ils vont en parler avec les parents de La Chesnaye.

Les horaires de la garderie de la garderie vont être modifiés à la rentrée pour débuter à 7h15 au lieu de 7h30.

**APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Il s’agit de 36 heures annualisées que les enseignants peuvent utiliser auprès des élèves sous deux formes : une aide personnalisée pour les élèves en difficulté passagère dans les apprentissages ou un projet de classe et d’école facilité par une mise en place en petits groupes.

- Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h 45 à 12h15.

- Soutien aux élèves en difficulté avec une priorité départementale donnée au langage.

**OCCE**

La vente de livres de décembre a rapporté 155€. Cette opération sera renouvelée.

La benne papier a été enlevée le 14 février. Le poids n’a toujours pas été communiqué.

**Sécurité**

Le 22 novembre a eu lieu l’exercice attentat intrusion. Il n’y a pas eu de remarques particulières.

Il y aura un dernier exercice « incendie » (notamment sur un temps de sieste) et exercice « intrusion/attentat » d’ici juin.

**Projets de classe et d’école**

- Le 6 décembre, les élèves ont pu assister à un spectacle à l’Antichambre, offert par la municipalité : « Les lutins du cordonnier ». Le spectacle était vraiment adapté.

- Le goûter de Noël a eu lieu le vendredi 21 décembre.

- Les CE2 et CM2 nous ont présenté un spectacle le mardi 18 décembre.

- Comme chaque année, nous avons partagé la galette des rois avec les correspondants de La Chesnaye. Nous en avons profité pour leur présenter des danses et/ou chants.

- Musée des Beaux arts de Rennes : les GS et MS sont allés aux Musées des Beaux-arts de Rennes le 8 janvier. Les GS ont eu une animation autour de Vera Molnar et les MS sur le portrait. Les animations en fin de matinée ont permis aux élèves d’être plus attentifs.

- Animations de la bibliothèque municipale, 3 fois dans l’année pour chaque classe. L’animation est en trois temps : lecture d’albums en réseau (sur un thème ou un auteur), petit atelier pour les plus grands puis emprunt de livres.

- Les classes TPS et PS ont assisté le 1er février à une projection de « La chasse à l’ours » au cinéma La Bobine de Bréal avec leurs correspondants.

- Ecole de musique La Flûme : intervention de Charlotte Féron, tous les 15 jours avec les GS, le mardi après-midi avec un travail sur les chants polyphoniques autour des 4 éléments en collaboration avec les classes de cycle 2 de l’élémentaire (CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2. Un projet « scène ouverte » aura lieu le 14 mai vers 19h00, à l’Antichambre, pour présenter leur travail aux familles sous la forme d’un spectacle. Nous avons encore la chance de profiter de ce dispositif car il s’agit d’un projet commun avec l’élémentaire.

- Les 4 classes de l’école ont participé à Coup de Cœur pour un livre organisé par l’OCCE.

- Les CP, CP/CE1 CE1/CE2 et CE2 viennent lire des histoires aux quatre classes maternelles depuis cette rentrée.

- Les classes de Laurence et Peggy ont pu visiter la caserne des pompiers (notamment dans le cadre des 4 éléments pour les GS). Les classes de Françoise et Anne iront en juin.

A VENIR

- La **semaine académique de l'école maternelle** a pour vocation de faire connaître aux parents et partenaires, le quotidien des élèves accueillis à l'école maternelle. Chaque école est ainsi invitée à valoriser toute action pédagogique traduisant une ouverture de l'école, qu'elle s'inscrive ou non dans la thématique annuelle. Nous avons dû l’avancer à cause de certaines de nos sorties. Elle aura lieu du 18 au 22 mars.

- Le propriétaire du château de La Chesnaye nous a autorisés à observer l’architecture du bâtiment dans le cadre de notre projet maison. Les classes de Peggy et Anne y sont allés le 26 février, la classe de Françoise y ira le 4 mars et celle de Laurence en juin. Une petite visite du quartier a aussi permis l’acquisition ou le réinvestissement du vocabulaire de la maison.

-Tous les GS ont préparé une danse pour la soirée de l’APE du 15 mars et l’ont apprise aux autres élèves. Ils ont aussi créé une chorégraphie autour des 4 éléments.

- Tous les GS vont pratiquer l’escalade chaque vendredi matin à la salle Beauséjour du 26 avril au 29 juin.

- Tous les GS seront en classe découverte au centre Les Landes les 4 et 5 mars. Ils sont ravis de partir. Seule une enfant refuse de partir malgré tout ce qui a été mis en place pour la rassurer.

- Les 4 classes se rendront à l’école de La Chesnaye pour le carnaval, le 12 mars.

- Les TPS/PS et MS se rendront au Musée Robert Tatin à Cossé le Vivein (53) le 25 mars prochain dans le cadre du projet maison de cette année.

- La bibliothèque municipale organise une rencontre avec un auteur Ramona Badescu. Les GS y participeront. Ils pourront lui poser des questions le 4 avril suite à la visite de l’exposition le 29 mars.

- Une seconde rencontre avec les correspondants va avoir lieu : le 21 mai pour la classe de Françoise, le 30 avril pour les classes d’Anne et Peggy et le 7 juillet pour la classe de Laurence.

- Animations de la ludothèque : chaque classe bénéficiera de 2 animations en fin d’année.

- La visite de l’école pour les futures familles et la fête de l’école auront lieu le 15 juin.

- Une collecte des déchets autour de l’école va être organisée en mai avec une association mordellaise.

- La visite médicale systématique des GS par l’infirmière scolaire se termine les 1er, 8 et 12 mars.

- Photo scolaire : suite à la demande de plusieurs familles, un sondage sera fait pour connaître le nombre de parents intéressés par des portraits de leurs enfants.

**Budget municipal**

Le budget a été augmenté de 1%, comme toutes les lignes du budget municipal

* Crédit fournitures scolaires : 18.17€ par élève (17.99€ en 2018)
* Crédit équipement pédagogique (consommables, logiciels, fournitures pédagogiques, matériel pédagogique et abonnement): 24.59€ par élève (id à 2017)
* Participation aux activités non obligatoires : 6.93€ par élève (6.86€ en 2018)
* Achats : liège pour l’affichage et un étendoir à linge
* Equipement : 2 écrans d’ordinateur, un tableau aimanté pour la classe de Françoise et un lecteur CD
* Patrimoine : but brésilien, remplacement du toboggan et réfection de la classe de Peggy et les couloirs (faux plafond, luminaires et peinture)

**Toiture**

Pendant les vacances d’hiver, des travaux de sécurisation de la charpente ont eu lieu avec l’installation de 12 poteaux. Une seconde phase de travaux aura lieu pendant l’été.

**Projet de construction de la nouvelle école**

La future école est prévue pour 2023. La municipalité visite des écoles et un programmiste travail sur le projet cette année. Elle sera située dans la zone de Sermon près du fanum.

L’école est attendue car le site actuel est en mauvais état (toiture, amiante sur les murs extérieurs, fuite des canalisations sous l’école…)

**Prochain conseil d’école**

Le prochain conseil d’école est fixé 18/06/19 à 18h15 à l’école.

Compte-rendu rédigé par Mme Huby